

Image not found or type unknown



Je viens de finir mon cdd de 18 mois ,mon employeur qui a eu

Par **gavazzi**, le **03/10/2008** à **14:15**

a l'ADE (aide degressive a l'emploi)me dit que je n'ai pas droit a la prime de précarité de 10%. Si c'est le cas merci l'état pour toutes ces largesses faites au patronat et restriction pour les plus précaires. Merci de votre réponse.